

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 22

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER †, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité : TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *La technique de l'élaboration d'un plan directeur*, par ALFRED BODMER, ingénieur. — *Le plan d'extension cantonal vaudois*, par EDMOND VIRIEUX, architecte de l'Etat, à Lausanne. — *Congrès des urbanistes suisses à Neuchâtel*. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Constructions légères et métaux légers*. — *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : Séance de discussion*. — COMMUNIQUÉ : *Association suisse des ingénieurs-conseils*. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT.

La technique de l'élaboration d'un plan directeur

par ALBERT BODMER, ingénieur,
Directeur du service cantonal d'urbanisme, à Genève.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez certainement supposé que le sujet de mon exposé serait traité avec des plans et clichés à l'appui. Telle était mon intention. Mes plans ont été malheureusement bouleversés du tout au tout au début de cette semaine, les organisateurs du Congrès m'ont en effet averti de l'impossibilité d'obscurcir la salle de conférence, m'obligeant à renoncer au dernier moment aux projections de clichés et à modifier en même temps entièrement la structure de notre exposé. Je crains donc que vous ne soyez doublement déçu : d'une part par l'élaboration quelque peu hâtive de mon exposé et, d'autre part, par sa tournure plus philosophique et historique que technique.

Un plan suppose un *programme* et la valeur pratique d'un plan dépend en premier lieu de la clarté et de la précision avec lesquelles le programme est fixé.

Les plans d'une table, d'une villa, d'un immeuble locatif, d'une école, d'une église, d'un pont, d'une route, expriment des programmes relativement simples et précis et tous ces plans nous les trouvons réalisés d'une façon parfaite, rationnelle et agréable à l'œil.

¹ Exposé présenté à Neuchâtel au Congrès des Urbanistes des 9, 10 et 11 octobre 1942. (Voir en outre, page 262, le compte-rendu de ces journées.) (Réd.).

Il en est de même en ce qui concerne les plans de villes réalisés dans le passé, depuis l'antiquité la plus lointaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, même jusqu'au milieu du XIX^e siècle. En effet, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, construisirent leurs villes selon des plans exprimant un programme réfléchi et bien déterminé. Les recherches archéologiques nous confirment la perfection atteinte dans l'art de bâtir les villes des époques lointaines.

Le « sombre » moyen âge déployait une activité féconde en matière d'urbanisme, et les centaines de ville fondées à cette époque représentent des organismes vivants d'une perfection et d'une harmonie étonnantes. Les plans de ces villes répondaient d'une manière parfaite aux programmes déterminant les fonctions militaires, économiques et spirituelles à remplir. Les mêmes principes furent appliqués pour l'agrandissement, l'extension des villes de cette époque.

La Renaissance et le Baroque amènent l'art de bâtir les villes vers un nouveau point culminant ; Leonardo da Vinci, Albrecht Dürer et d'autres dressent des plans de villes modèles. En Allemagne, les hauts protecteurs de la Réforme font construire des villes nouvelles ou des quartiers nouveaux afin d'y loger une grande partie des 400 000 huguenots obligés de quitter la France après la révocation de l'Edit de Nantes.

Les plans de villes de toutes ces époques sont des plans directeurs qui répondaient à un programme donné, assuraient les fonctions d'ordre économique, militaire, social et spirituel, selon la conception de l'époque. Il n'y a point de divergence entre la solution considérée comme idéale à